

PARTIE 1 – POUVOIR POLITIQUE ET RÉGULATION SOCIALE

1.1 – LA NOTION DE POUVOIR

A – QU'EST-CE QUE LE POUVOIR ?

a) – Une notion complexe

Toute organisation sociale se trouve confrontée à deux séries de problème : comment réguler les conflits et la violence inhérents aux relations sociales entre les individus ou entre les groupes sociaux ? Comment obtenir que les individus se conforment aux règles collectives de vie en société ?

Le pouvoir est une relation sociale entre individus et entre groupes qui produit des règles, un ordre social, qui peut être remis en cause à tout moment. Les relations sociales sont donc souvent des relations de pouvoir entre les individus ou entre des communautés humaines. Le pouvoir a trois sens :

- **Au sens institutionnaliste**, le pouvoir désigne l'Etat, les gouvernants, la majorité politique, ceux qui sont à la tête des différents pouvoirs politiques.
- **Au sens substantialiste**, le pouvoir désigne un statut, un capital, que l'on peut utiliser pour exercer sa domination sur les autres. La capacité que l'on a attribué à une personne ou à une organisation d'imposer sa volonté aux autres. Le terme pouvoir provient de l'indo-européen "poti", qui désigne le chef d'un groupe social ou familial et du latin "potestas" qui signifie être capable. Ainsi, le code civil Napoléon a attribué au mari un pouvoir sur sa femme qui lui devait obéissance, qui était incapable de toucher un salaire ou de diriger une entreprise sans son accord...puisqu'elle était considérée comme mineure juridiquement, économiquement et politiquement. De même, un professeur s'est vu attribué un pouvoir vis à vis de ses élèves. M. Foucault résume ceci en disant : "*Les relations de pouvoir ont le pouvoir de donner du pouvoir*".
- **Au sens interactionniste**, il s'agit d'une relation sociale entre dominants et dominés. Le pouvoir est donc aussi la probabilité pour un acteur engagé dans une relation sociale d'imposer sa volonté. Max Weber le définit ainsi : "*Toute chance de faire triompher sa volonté au sein d'une relation sociale et cela, même si on rencontre des résistances*". Dahl ajoute : "*A peut faire à B quelque chose que B ne ferait pas sans l'intervention de A*". Le pouvoir est donc une relation asymétrique. Cette relation implique :
 - La présence d'au moins deux personnes ;
 - Le pouvoir est une pratique, une expérience sociale ;
 - Le pouvoir est source de comportement. En effet, il implique que l'ordre soit exécuté et que l'exécution ne précède pas l'ordre. L'exercice du pouvoir entraîne donc une responsabilité. Le critère du pouvoir se trouve dans la tête de celui qui obéit. Ainsi, dans sa relation avec ses enfants, le Père peut imposer à ses enfants un certain nombre de comportements qu'il désire les voir adopter. Sa probabilité d'être entendu est forte si le respect filial existe mais les conflits d'autorité son possibles et même probables.

Sens institutionnaliste	Sens substantialiste	Sens interactionniste
<ul style="list-style-type: none">• L'Etat• Les gouvernants• La majorité	<ul style="list-style-type: none">• Capacité• Capital• Statut	<ul style="list-style-type: none">• Relation sociale
<ul style="list-style-type: none">• Le pouvoir législatif• Le pouvoir judiciaire• Les pouvoirs publics	<ul style="list-style-type: none">• Avoir du pouvoir	<ul style="list-style-type: none">• Père/enfants• Patron/salariés• Professeur/élèves

Le pouvoir est donc une dialectique plus ou moins complexe du commandement et de l'obéissance. Commander, c'est imposer sa volonté, sa domination. Obéir, c'est reconnaître la volonté d'un autre et s'y soumettre. Cette complémentarité entre domination et soumission ramène à un conflit de volonté. La volonté de celui qui commande est arbitraire. La volonté de celui qui obéit dépend de sa capacité à occulter cet arbitraire et de se donner des bonnes raisons d'obéir. De ce point de vue, le pouvoir n'est jamais acquis. Il s'use. Il est contesté (exemples : la remise en cause du pouvoir paternel, du pouvoir patronal ou du pouvoir religieux). Le pouvoir est conquis dans une lutte perpétuelle dont l'issue est incertaine.

b) – Pouvoir d'injonction et pouvoir d'influence

On appelle **injonction** la relation du pouvoir qui s'exerce sur un individu auquel il propose le choix suivant : consentement à l'ordre reçu ou risque d'une sanction. C'est le cas d'un commandement donné par un officier à une jeune recrue. Elle suppose un corps chargé de faire appliquer les **sanctions** négatives : amendes, peine de prison...

Il y a **influence** dans le cas d'une relation de pouvoir qui s'exerce sur un individu soumis au choix suivant consentement à l'ordre reçu et dans ce cas récompense, ou refus d'exécuter l'ordre et stabilité dans sa propre condition. Un professeur peut suggérer à un élève une modification de ses méthodes de travail avec à la clé une amélioration des notes ou une appréciation positive. **La relation d'influence exclut la contrainte.**

Types de pouvoir	Type de situation	Type de contrôle	Modalité du contrôle	Exemples
Pouvoir d'injonction	Refus =>	Sanction =>	Institutions coercitives	Exclusion d'un élève
Pouvoir d'influence	Acceptation =>	Récompense =>	Persuasion, séduction	Inciter un élève à suivre des cours de soutien

c) – Pouvoir et domination

La **domination** est une relation de pouvoir qui suppose que les gouvernants se sont organisés pour obtenir l'obéissance des gouvernés. La domination **implique un ordre social** organisé qui permet l'exercice du pouvoir. Exercer une domination suppose la capacité de mobiliser un certain nombre de moyens d'action susceptibles de contraindre les comportements d'autrui :

- **La production et l'échange de marchandises** : L'argent, les savoir-faire technique, la compétence, la possibilité d'attribuer des postes, des emplois, des privilèges, sont autant de moyens de se constituer une clientèle.
- **La maîtrise des outils de communication** : L'église, l'école, les médias, la notoriété d'un individu sont autant de moyens des valeurs, des croyances, des normes sociales auxquelles les gouvernés vont adhérer.
- **Le monopole de la coercition** : le contrôle des forces armées et policières permet d'éviter ou de limiter la violence sociale et de se faire obéir.

Mais il existe aussi le **contrôle social**, c'est à dire l'ensemble des régulations sociales qui pèsent sur les individus, pour obtenir l'obéissance. Ces régulations peuvent être :

- **Externes** : les lois, les normes sociales, les valeurs qui sont subjectivement perçues comme extérieures, obligatoires et contraignantes par les individus.
- **Internes** : elles résultent d'un processus d'intériorisation des individus qui adoptent en toute conscience les normes et les valeurs attendues par les gouvernants, ce qui leur permet de ne pas déroger.

B – LES MODALITÉS DE L'OBÉISSANCE

a) – Le pouvoir est basé sur la contrainte

Comment obtenir l'**obéissance** ? Le pouvoir est un phénomène éminemment complexe car ses origines sont multiples et ses moyens nombreux. Pour exercer son pouvoir, celui qui commande dispose de plusieurs moyens :

1. De la **force** qui engendre contrainte et soumission. La force correspond à l'ensemble des contraintes physiques et matérielles (capacité de tuer, d'affamer, d'infliger des pénalités insupportables). Elle est à la fois à l'origine du pouvoir (le pouvoir est conquis par la force) et un moyen du pouvoir (l'obéissance est obtenue par la violence ou par la menace de son usage). La force s'accompagne

donc de sanctions et de punitions. Ainsi, la femme ou l'enfant brutalisés se soumettent sans adhérer à la volonté de celui qui détient le pouvoir. Mais ce pouvoir dissuasif ou de coercition est limité. La force s'épuise. Elle peut rencontrer une force plus grande qu'elle et elle entraîne la résistance. L'Etat est une organisation qui a réussi à faire admettre qu'elle était la seule à pouvoir légitimement user de la violence au nom de l'intérêt général ou des intérêts particuliers de ses membres.

b) – Le pouvoir est fondé sur la persuasion

2. De la **persuasion**, qui utilise le raisonnement ou des gratifications matérielles ou symboliques pour obtenir l'adhésion et l'obéissance. Ainsi, un discours argumenté peut entraîner l'adhésion. Là encore, le pouvoir persuasif ou d'influence est limité. Le discours et les gratifications peuvent perdre de la valeur avec le temps. Stanley Milgram propose, dans son livre paru en 1974, une analyse détaillée du phénomène. Il estime que l'obéissance est un comportement inhérent à la vie en société et que l'intégration d'un individu dans une hiérarchie implique que son propre fonctionnement en soit modifié : l'être humain passe alors du mode autonome au mode systématique où il devient l'agent de l'autorité. À partir de ce modèle, il recherche les facteurs intervenant à chacun des trois stades :
 - **Les conditions préalables de l'obéissance** : elles vont de la famille (l'éducation repose sur une autorité dans la famille) à l'idéologie dominante (la conviction que la cause est juste, c'est-à-dire ici la légitimité de l'expérimentation scientifique).
 - **L'état d'obéissance** : les manifestations les plus importantes sont la **syntonisation** (réceptivité augmentée face à l'autorité et diminuée pour toute manifestation extérieure) et la **perte du sens de la responsabilité**. Il constate aussi une redéfinition de la situation en ce sens que l'individu soumis « est enclin à accepter les définitions de l'action fournies par l'autorité légitime ».
 - **Les causes maintenant en obéissance** : le phénomène le plus intéressant parmi ceux relevés est l'anxiété, qui joue le rôle de soupape de sécurité ; elle permet à l'individu de se prouver à lui-même par des manifestations émotionnelles qu'il est en désaccord avec l'ordre exécuté.

c) – Le pouvoir repose sur la légitimité

3. De la **légitimité**, c'est à dire de la capacité de faire accepter ses décisions comme bien fondées. Est légitime tout comportement qui est jugé acceptable par une grande partie de la population. La légitimité crée une discipline volontaire et librement consentie. Elle se distingue de la légalité qui correspond au respect des lois. Un comportement légitime n'est pas toujours légal (le fauchage de champ OGM, par exemple). Un comportement légal n'est pas toujours légitime (la dénonciation de la fraude fiscale de son voisin, par exemple).
Max Weber distingue trois formes "*pures*" de légitimités :
 - **La légitimité charismatique** est attribuée, par la société, à un chef qui dispose d'un caractère exceptionnel. Cette adhésion au chef charismatique est émotionnelle et non rationnelle. Le héros, le prophète ou le sauveur, rassemble et conduit ses partisans, ses disciples ou ses apôtres qui ont en lui une confiance aveugle. C'est un pouvoir d'essence religieuse. Ainsi, le disciple d'une secte obéit aveuglément à son gourou au point d'attenter à sa vie.
 - **La légitimité traditionnelle** provient du respect et de la sacralisation de la coutume, c'est à dire de *l'éternel hier* ou du passé. Le pouvoir est exercé par les anciens, par les sages ou par un monarque de droit divin qui ont pour fonction de conserver la règle, de veiller à son respect et de la transmettre aux nouvelles générations. Ce n'est pas la coutume qui a été faite par l'homme mais l'homme qui est fait par la coutume. Elle implique une initiation. Ainsi, les petits enfants obéissent à leurs parents par tradition.
 - **La légitimité rationnelle-légale** est issue de la conviction que les règles fixées par une organisation sont légales et établies par des gens compétents. La soumission des individus ne se fait pas à des personnes particulière (agent de police, chef hiérarchique...) mais à une autorité légalement constituée fondée sur des lois et des règlements qui s'appliquent à tous de la même façon. Ainsi, l'employé obéit aux règles de sécurité parce qu'elles lui semblent légitimes.

Ces trois sources de pouvoir sont des **idéaux-types** qui se rencontrent rarement de façon pure dans la réalité historique. Ainsi, Nelson Mandela est à la fois un chef charismatique, par son histoire personnelle, un chef traditionnel, par ses origines familiales et a été un président légalement élu.

d) – Le pouvoir suppose de l'autorité

4. De **l'autorité**, c'est à dire le pouvoir d'obtenir sans recours à la contrainte physique un certain comportement de la part de ceux qui sont soumis. Il faut distinguer de ce point de vue :
- **L'autorité personnelle** (« *autoritas* ») : elle dépend des capacités individuelles du détenteur du pouvoir à se faire obéir (« il a de l'autorité »). Un individu qui possède un pouvoir n'a pas forcément de l'autorité (un professeur sans autorité). De même, une personne peut faire autorité sans détenir de pouvoirs constitués (un enfant leader). Cette autorité repose sur :
 - La compétence, le savoir du leader (« il fait autorité sur la question ») ;
 - La popularité et le prestige du leader (« quelle autorité ! ») ;
 - Le pouvoir (« l'autorité de la chose jugée »).
 - **L'autorité fonctionnelle** (« *potestas* ») de celui qui détient le pouvoir (« il est une autorité »).
 - **Agir avec autorité, ce n'est pas être autoritaire**. L'autoritarisme est un excès d'autorité qui n'a pas l'aval de celui qui obéit. On peut être autoritaire sans avoir d'autorité. Avoir de l'autorité c'est utiliser la reconnaissance de l'autre pour obtenir adhésion et obéissance. Mais pour que l'autorité soit reconnue, il faut qu'elle soit légitime. Elle peut être remise en cause à tout moment et elle doit être négociée en permanence.

